

Après cette introduction timide de l'art anglais par la création du *Rieu d'amour*, le prince Charles-Joseph a plus audacieusement modifié, de 1781 à 1786, une partie des jardins.

« J'avais sous les yeux, écrit-il, devant les trois salons, la partie la plus froidement et régulièrement dessinée, parterre d'eau sans effet, parterre de fleurs sans gazon, charmilles en cadres de miroirs. Voici comment je m'y suis pris. Je fis moi-même, en parlant pour la guerre des Turcs, un plan en relief avec de la terre glaise et des petits branchages sur une table de vingt-cinq pieds de longueur. Après avoir été cinq ans sans voir Belœil, j'ai trouvé toute cette triste partie de mon jardin, métamorphosée en la plus jolie des prairies coupée par des buffets de fleurs et une rivière qui traverse le plus riant des vallons ».

La suite des événements de 1789, ne lui permit malheureusement pas de compléter son œuvre, son poème.



Belœil. — Jardin anglais. Le parc aux daims et le Temple de Morphée.

Au delà d'une rivière sinueuse, l'enclos des daims, où une quinzaine de ces gracieux quadrupèdes vivent en liberté. Dans le fond, le *Temple de Morphée*, le dieu du sommeil, un coquet pavillon, « où l'on trouve d'immenses divans en rond, où une vingtaine de fatigués peuvent à la fois reprendre de nouvelles forces ».

Sous les arbres, on aperçoit un temple en ruines qui présente les idées les plus riches. Il y a dans le sanctuaire quatre pilastres du plus beau marbre de Gènes, travaillés en arabesques. Il y a des sièges composés de morceaux de marbre échappés aux corniches. Cette ruine est une de ces fantaisies chères aux philosophes du XVIII^e siècle et rappelle les frontispices allégoriques de Cochin et de Moreau. Il n'y a presque point un morceau de marbre, dit le Feld-Maréchal, que je n'ai changé dix fois, pour être sûr que chacun ferait de l'effet; et on prétend que j'ai réussi ».

Sur la rive du cours d'eau, des banes bien disposés permettent de goûter un repos agréable, qui prédispose à songer dans l'atmosphère enchanteresse de ce jardin naturel, qui évoque si bien l'aimable Feld-Maréchal.

S'il n'était interdit de franchir un ponceau rustique, jeté sur la capricieuse rivière, le promeneur trouverait sur la rive gauche un monument dédié par l'amitié à la valeur: c'est un obélisque en marbre blanc de quarante cinq pieds de hauteur. Sur l'un des trois côtés, il est écrit en lettres d'or:

A MON FILS CHARLES
POUR L'ASSAUT DE SABACTZ ET ISMAEL
L'AN MDCCCLXXXI

D'UN PRINCE VALEUREUX, MONUMENT DE LA GLOIRE
A LA POSTÉRITÉ FAIS PASSER SA MÉMOIRE. DELILLE.

En dessous de l'inscription se trouvent les armoiries de Ligne. La croix de Saint-Georges de Russie et celle de Marie-Thérèse sont suspendues en haut du monument. Le Feld-Maréchal avait conçu pour les deux autres côtés des inscriptions qui ne furent jamais placées. L'une de Virgile: *Nec te juvenis memorande silebo*; l'autre: *Sein Muth macht meinen Stolz, seine Freundschaft mein Glück* (« Son courage fait mon orgueil, son amitié mon bonheur »).

C'est en 1791 que le Maréchal écrit, de Belœil, à l'impératrice Catherine de Russie, qu'il vient de lui voler une vue de Czarskoezelo, celle de la colonne de Kagul, à la place de laquelle il a fait élever cet obélisque pour perpétuer le souvenir de la brillante conduite de son fils Charles, aux assauts épiques de Sabactz et

d'Ismaël. Il l'a dessiné lui-même, en a choisi et disposé spécialement l'emplacement pour rappeler un site des jardins impériaux.



Belœil. — Parc anglais. Les platanes montres.
(Vue prise du côté de l'Île de Flore.)

Ces assauts glorieux ont été pour le père, une admirable occasion de magnifier son fils bien aimé, auquel, quelques années auparavant, il écrivait déjà dans le post-scriptum d'une charmante lettre: «J'ai déjà dans la tête un bosquet pour mon Charles. Je vais y travailler dès que je quitterai Versailles pour dire à vous, *tutti quanti*, que je vous aime de tout mon cœur».

Lors de l'occupation française, le fourrier qui commandait le détachement posté à Belœil et qui avait fait ses premières armes sous le Prince, laissa au départ, sur la table du Feld-Maréchal, une lettre que son secrétaire, Sauveur Legros, trouva quelques mois après, et dans laquelle il exprimait en termes simples, qu'il avait pris soin de la demeure de celui «dont il n'oublierait jamais les bontés».

C'est à ce brave homme que le monument élevé du vivant du prince Charles, à sa gloire, doit de laisser encore éclater ses lettres d'or dans le site quelque peu mystérieux, créé par

le grand prince, son père. Avec le souvenir de hauts faits d'armes, d'une intimité de nobles sentiments sans égale entre le père et le fils, il est aussi d'une grande signification pour nous qui connaissons inconsolé, l'homme en apparence le plus léger de son époque.

Le promeneur suit le chemin du jardin anglais, très agréable, après les allées toujours régulières du parc à la française.

Après un petit pont, dans la pénombre, il aperçoit avec autant d'étonnement que d'admiration, des platanes monstres, merveilles de grâce et de puissance, qu'Edmond Deffernez comparait à «des poulpes héraldiques, contorsionnant des bras ourlés de tentacules, sur le sable d'or d'un paysage sous-marin».

Au delà, on aperçoit l'Île de Flore, dont toutes les faces sont arrondies avec grâce. Le Feld-Maréchal aimait à y aller, dès son lever, s'asseoir sur un banc de marbre, pour lire paisiblement. La rue du moulin qui entoure la pièce d'eau de l'île, joue à merveille au travers du bois de haute futaie planté très serré, pour que les passants qui sont vus, ne voient pas ce qui s'y passe. «C'est, je crois une espèce de mérite que j'ai eu, écrit le prince Charles-Joseph, que de faire contribuer aussi les passants et les voisins à mon plaisir: on y voit tout sans être vu.»

Le visiteur du parc de Belœil, laissant ces endroits favoris de l'aimable jardiniste pour revenir à son point de départ, doit se rendre compte, après avoir parcouru ces soixante hectares, qu'il n'a pas tout vu encore! Il ne connaît ni le potager, ni le jardin anglais qui s'étend en face des serres, ni la forêt environnante qui est bien la continuation des autres parties, car le Maréchal «aime l'air jardin aux forêts».

Dans cette promenade trop rapide, à peine a-t-il pu songer à ce que le passé glorieux de la noble Maison évoque en ces lieux, témoins de fêtes éblouissantes et d'un faste souverain.

Et il reste, aussi, au guide, le regret de n'avoir pu préciser, en une première visite, l'aimable fantaisie allégorique qui fait parler tous ces bosquets, — au gré de l'imagination du plus spirituel des Wallons.

FÉLICIEN LEURIDANT.



ATTITUDES NÉCESSAIRES

par M. Paul Mélotte

On l'a dit assez: A la provocation qui vient du pays flamand, la Wallonie sacrifiée doit répondre par les mêmes armes, voire même, si besoin en est, par des flèches plus acérées encore. Mais la victoire est au prix de multiples difficultés qu'on serait coupable de ne point envisager avec la plus grande attention. Les erreurs de tactique que nous commettrions, les défaillances, les découragements feraient singulièrement l'affaire des Flamingants, et nos lendemains de révolte seraient pitoyables si nous n'obtenions pas la reconnaissance entière et formelle de nos droits.

Il sied, pensons-nous, qu'à ce tournant de l'histoire, le peuple wallon, prenne, simultanément, deux attitudes, en apparence contradictoires, mais certainement indispensables au culte que l'on doit à la Petite Patrie.

Les fervents défenseurs de notre individualité enseigneront tout d'abord qu'il faut s'efforcer de limiter provisoirement à la Wallonie les sentiments d'admiration, de vénération que l'on peut éprouver pour l'efflorescence artistique, littéraire, économique et scientifique de la Belgique. En d'autres termes, tout sera mis en œuvre, dans quelque domaine que ce soit, pour convaincre les Intéressés d'abord, les Etrangers ensuite, de l'existence, au sein des Brachycéphales bruns, de richesses et de qualités remarquables. Il n'est point jusqu'à l'éventualité de faire un accroc à l'objectivité de jugement, qui nous est chère, que l'on ne devra envisager si l'insatiabilité flamingante nous y contraint.

N'avons-nous pas une revanche à prendre contre notre inertie antérieure, d'autant que des esprits chicanes accusent souvent les Wallons de manquer de décision et de laisser étein-

dre leur enthousiasme en aussi peu de temps que les événements ont mis à lui donner naissance? Pour un temps, l'oubli, volontaire de notre part, des vertus qui constituent le patrimoine d'énergie et d'intellectualité de ceux qui ont, près de nous, du sang germanique dans les veines, paraît opportune. Dussions-nous même, au besoin, commettre le sacrilège de ne point prôner comme il le mérite l'Art Flamand, qu'il ne faudrait point reculer devant le geste nécessaire de rappeler aux Dolichocéphales blonds qu'ils n'ont jamais rien fait — bien au contraire — pour restituer à notre race les artistes de génie qu'ils lui avaient pris. La guerre des idées et des pensées s'impose jusqu'à ce qu'un équilibre raisonnable assure de nouveau, des deux côtés de la frontière linguistique, l'égalité de traitement et de rendement à quoi elles ont droit.

Certes, la préconisation d'un tel remède, qui porte en soi l'obligation momentanée de «voir petit», ne va peut-être pas sans soulever des objections. Rien n'est moins sûr que l'on n'opposera pas *la Justice* aux dispositions, un peu égoïstes que les Flamingants nous forcent d'adopter, et que ces vues n'apparaîtront point à certaines personnes comme entachées de *mesquinerie*.

Mais, oui ou non, la guerre existe-t-elle? Nous l'a-t-on déclarée? Défendons-nous alors avec les armes qui sont à notre portée. Il suffit de rester probe et loyal. Seuls seraient insolites et répréhensibles, les actes qui auraient pour conséquence le dénigrement de l'Art Flamand et l'éreintement systématique de la psychologie du peuple des Flandres, attendu qu'aux yeux des autres nations, — la France exceptée, sans doute — rien ne prouve que nous valions mieux que... nos frères.

Au demeurant, — répétons-le — l'attitude qui consiste à faire ouvertement le silence sur toutes les manifestations vitales de la Flandre, tandis que l'âme wallonne sera exaltée frénétiquement, n'est que provisoire, puisqu'une solution fatalement interviendra pour remettre toutes choses au point.

Et nous touchons ici à la seconde attitude, qui n'est rien de moins que l'inverse de la première. Elle concerne la manière dont la Wallonie doit être exaltée. Autant il y avait lieu, tout à l'heure, de faire montre d'une mentalité uniquement attentive à l'histoire et au sort de nos provinces, autant-il siéra maintenant d'éviter tout excès de régionalisme à l'égard des différentes contrées de la Wallonie.

Bien qu'aussi peu facile à adopter que la précédente, cette façon d'agir nous dédommagera au moins de la contrainte qu'il aura fallu nous imposer pour ne plus honorer le sol belge que dans la moitié de son étendue. Les excellentes conclusions de M. Destrée à l'Assemblée wallonne de Charleroi, sont à retenir et à méditer: n'a-t-il pas été indiqué, en somme, que désormais l'on ne devait plus parler des intérêts namurois, carolingiens, liégeois, montois ou lournaisiens, mais tout uniment des intérêts wallons, cette appellation devant suffire à nous réunir, tous, enthousiastes, sous les plis d'un même drapeau. L'esprit de clocher est néfaste à la défense d'une cause. Il rapetisse regrettablement les gestes et ouvre la porte à tous les égoïsmes. En soulignant les différences infimes qui, peut-être, existent entre l'âme d'un Hennuyer, d'un Brabançon wallon ou d'un riverain de la Meuse, il risque de compromettre l'heureux aboutissement de nos revendications.

Pas davantage ne serait adroite, de la part de Liège, l'attitude qui consisterait à se prévaloir trop du titre de « Capitale de la Wallonie ». Comme il est nécessaire que tous les Wallons se connaissent, s'apprécient et s'estiment, l'on ne doit point tarder à créer d'étroits et fréquents rapports entre les diverses contrées de la Petite Patrie. A « chacune », il appartient de prôner « les autres », afin que l'étranger ne nous marchande point la confiance due aux gens. — quels qu'ils soient — qui s'acharnent à l'exaltation d'idées collectives plutôt qu'à la sauvegarde de petits intérêts individuels.

Encore ne suffit-il pas, à notre sens, que des œuvres d'art, religieusement rassemblées, distillent par petits flots, au profit des Etrangers et des Wallons mêmes, le labeur nombreux de notre race et la souplesse de nos talents. Sans doute, une documentation précise et analytique doit-elle sans cesse fortifier les actes que nous accomplissons en vue d'une libération de nos esprits et du rejet des préjugés, ne serait-ce que pour ne point susciter chez le Wallon non initié (assez sceptique par nature), le terrible sourire de l'ironie et du dédain. Mais que ne peut-on espérer alors d'études synthétiques de notre mentalité, d'une condensation de nos qualités et de nos défauts ?

C'est aux Belles-Lettres qu'il appartient surtout, pour l'instant, de camper l'état psychologique du Wallon, non pas uniquement par le canal de romans, de poèmes et d'œuvres critiques particularistes, mais bien, simultanément, par la voie des concep-

tions littéraires d'ensemble, plus perceptibles, plus rapidement assimilables pour un peuple qu'il faut instruire, que les synthèses picturales ou sculpturales. Qui n'aperçoit les premiers résultats heureux que l'on peut attendre de l'introduction, à l'école et au foyer, de telles œuvres à bon marché ? Nous voudrions que le véhicule de celles-ci fut la langue wallonne. Mais, précisément, parce que les dialectes diffèrent un peu de province à province, estimons-nous que le français s'impose plutôt. Cet idiome corrobore la synthèse en donnant plus d'air à nos façons de voir et de comprendre, et aussi en rapprochant notre esprit de la France, dont, *intellectuellement*, nous constituons, en somme, une province.

C'est donc de nos pédagogues, conteurs, poètes et critiques wallons de langue française qu'il faut attendre des ouvrages d'ensemble. Déjà, de talentueux écrivains ont commencé de travailler dans ce sens, sans autre intention que de servir fidèlement leur inspiration large et généreuse: *Le Pays wallon*, de Louis Delattre, ne se dresse-t-il pas comme l'un des monuments les plus suggestifs et les plus puissants de notre littérature synthétique ? Parmi les poètes, Séverin ne souligna-t-il pas d'un charme pénétrant la grâce, la chasteté et la fraîcheur de l'âme wallonne ? Adolphe Hardy, le chantre enthousiaste de la *Route enchantée*, n'a-t-il point exalté la Wallonie ? Sottiaux, qui rechercha les caractères de notre race dans son étude sur *L'Originalité wallonne*, ne fit-il pas œuvre nécessaire ? Enfin, que ne doit-on pas au plus puissant de tous, au défenseur héroïque de nos richesses, à Jules Destrée, dont les gestes répétés amplifient son amour pour le Terroir, par delà les « merveilleuses fumées » du Borinage, jusqu'à l'amour de la Race elle-même ?

Sans doute, s'ils le voulaient, des écrivains qui furent jusqu'à ce jour plutôt régionalistes, nous donneraient des travaux d'ensemble tout à fait remarquables: Des Ombiaux fusionnerait à merveille, en des œuvres définitives, les études qu'il entreprit sur les habitants et les paysages de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de la région de Liège et du Condroz; Krains et Stiernet élargiraient, pour notre ravissement, les horizons de Hesbaye; avec tout leur cœur, Garnir reculerait les bornes du Condroz et Glesener celles de l'Ardenne, tandis que l'enthousiaste Bonjean porterait son rêve en deçà des Fagnes. Et il n'est point jusqu'à Carton de Wiart, dont un jour on ne puisse attendre une

œuvre « wallonne », lui qui campa l'âme de la *Cité Ardente* au XV^{me} siècle.

Qu'ils viennent en masse, les romanciers, les conteurs et les poètes qui feront agir en une action complexe les « fées » à la sensibilité nerveuse, mélancolique un peu, et les « Nutons » frondeurs et sonores, ces frères des Sylphes et des Salamandres dont parle Anatole France dans « La Rôtisserie de la Reine Pédauque ». M. Ed. Ned, notateur de ces deux aspects de l'âme wallonne, rappelait dans la conférence qu'il fit à Louvain, en 1910, que quelqu'un paraphrasant les vues ingénieuses d'Albert Mockel, avait admirablement rendu, dans un roman, « l'émerveillement ingénu devant la nature, cet amour de l'ombre et du mystère, qui sont le fond du grand rêve wallon ». Ce roman s'intitulait : « Au cœur frais de la forêt » ; il était signé : Camille Lemonnier... Ah ! Si celui-là voulait récidiver !

Les écrivains qui, par le moyen de larges fresques, auront mis au cœur des populations wallonnes le désir de communier plus étroitement avec la Wallonie auront droit aux mêmes louanges que celles tressées par la Provence et la Lorraine à la gloire des Mistral et des Barrès...

Aux Individualités de chez nous à mitiger maintenant, par une ampleur de vues généreuses, les irréductibles principes qui leur imposent de ne vouloir être que wallonnes, et à croire, pour un temps, que la Wallonie est le plus beau pays du monde...

PAUL MÉLOTTE.



LES CHALANDS DE LA MEUSE

par M. Albert Mockel

De l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Midi, ils arrivent en un long glissement, et la Meuse les accueille entre ses hautes rives. Il en vient de très loin, là-bas, de la Hollande, par les avenues d'eau bordées d'arbres, où le chemin de halage ressemble à une digue. Pour les porter, parfois le canal tout entier s'élève en remblai sur la plaine, et le bateau sous sa toile blanche paraît alors voler par-dessus les prairies. D'autres fois les rives sont très basses, et lorsqu'on aperçoit de loin la lourde coque brune trainée par des chevaux, on dirait d'un chariot fabuleux qui roule sur la bruyère fleurie ; mais si le canal est tout au bout de la plaine contre la ligne de l'horizon, à voir là-bas errer la voile on doute si la terre s'étend jusque-là, ou si peut-être la mer y écume et y chante.

Chalands du pays hollandais ! Les plus brillants, les mieux lavés, les plus coquets de couleurs claires... Avec leurs formes trapues, leurs boules de cuivre et leurs frais atours, ils ont des airs de paysannes parées pour le dimanche ; ils ressemblent à ces femmes de la province de Noord-Holland qui balancent leur beauté grasse, leurs bras hâlés, leurs bonnes figures rouges, sous un casque d'argent surmonté de dentelles. Comme elles ils sont jouflus, et leur proue est un rond visage gonflant sa masse charnue où brillent les petits yeux clairs de l'écubier. Comme elles aussi ils parlent des longs repos placides de la campagne, et c'est pourquoi la maisonnette blanche qu'ils portent à l'arrière a parfois tenté la paresse d'un artiste.

Emile Claus fit ainsi avec Camille Lemonnier le plus tranquille voyage qui se puisse rêver ; et la maison de bois allait si lentement sur les eaux, elle s'arrêtait si volontiers le long

des bords, que sans songer à la quitter on pouvait à loisir laver une aquarelle.

C'est à Liège surtout que j'aime voir les chalands. Il en vient là, sinon beaucoup, du moins de toutes les sortes. — L'Allemagne n'en envoie guère, il faudrait de trop longs détours; mais du canal de l'Ourthe arrivent des bateaux fuselés, pareils à des insectes aquatiques. Leur grand gouvernail qui se recourbe en arc imite vaguement les pattes repliées des bêtes qu'on voit rôder à la surface des fontaines; leur proue en biseau, grêle et très haut levée, se dresse comme une antenne.

Ces êtres si longs et si minces sont pourtant chargés d'une lourde marchandise: ils contiennent les pavés de l'Ourthe et de l'Amblève, et de grandes pierres taillées dans ce calcaire bleuâtre qu'on appelle à Liège le «petit granit»; et si leur avant se soulève ainsi sur les flots, c'est parce qu'autrefois d'Angleur à Sainval et de Tilff à Esneux, le bateau d'Ourthe franchissait hardiment le pertuis des barrages et s'élevait dans la rivière sans le secours des écluses.

Par Dinant et Givet, du fond des Ardennes et de la Champagne, — par la Sambre et par Charleroi, du fond de la Picardie s'avancent les chalands et péniches du pays de France. Celles-ci portent du blé, ceux-là des pierres de sable, toutes blanches et poussiéreuses comme la Champagne elle-même; et quelques-uns, chargés de bois, superposent en multiples étages les longs rondins, les perches, les jeunes troncs de sapin encore parés de leur écorce rouge. Le poids étant léger, la cargaison paraît énorme; elle monte très haut, très haut, si haut qu'elle peut monter; en quelque sorte, le bateau, dont les plats-bords touchent presque le niveau du fleuve, a l'air de ramper à plat ventre sous sa charge. Accroupi au sommet du monceau, le marinier siffle à tue-tête; et l'on songe à la sorcière des frères Grimm, — celle qui força le jeune prince à porter un si lourd fardeau, et qui s'installa dessus par surcroît en glapissant comme une bête sauvage.

De l'Escaut et du pays thiois, de Bruges-la-Rosée, de Gand-l'Active et d'Anvers-l'Opulente, arrivent en files les bateaux flamands. Là-bas, à travers la basse plaine, ils ont véhiculé d'odorantes cargaisons de légumes et de fruits. Parvenus au grand port ils s'y emplissent du grain que les navires sont allés chercher dans les Amériques, et lentement trainés, de canal en

canal, par les chevaux de halage aux houppettes de laine rouge tendant parfois la voile au vent. — ils atteignent les vieux quais de Maëstricht et débouchent dans la Meuse à Liège-la-Souriante.

Ceux-là, les bons chalands des Flandres, Emile Verhaeren les a chantés un jour:

Sur l'arrière de son bateau,
Le batelier promène
Sa maison naine,
Par les canaux.
Elle est joyeuse et nette et lisse
Et glisse
Tranquillement sur le chemin des eaux.

.....
Le batelier promène
Sa maison naine,
Sur les canaux
Qui font le tour de la Hollande
Et de la Flandre et du Brabant.
Il a touché Dordrecht, Anvers et Gand ;
Il a passé par Lierre et par Malines
Et le voici qui s'en revient des landes
Violettes de la Campine.

.....
Et Mons, Tournay, Condé et Valenciennes
L'ont vu passer en se courbant le front,
Sous les arches anciennes
De leurs vieux ponts,
Et la Durme à Tilrode et la Dendre à Termonde
L'ont vu, la voile au clair, faire sa ronde
De l'un à l'autre bout de l'horizon.
Oh la mobilité des paysages
Qui tous reflètent leurs visages
Autour de son chaland !
La pipe aux dents,
D'un coup de reins massif et lent
Il manœuvre son gouvernail oblique ;
Il s'imbibe de pluie, il s'imbibe de vent,
Et son bateau somnambulique
S'en va, le jour, la nuit,
Où son silence le conduit.

Français et Hollandais, les Flamands comme les Wallons, les bateliers sont à peu près partout les mêmes. Une vie

pareille les a marqués d'une empreinte identique. Ils sont gens silencieux, faute de compères pour les bavardages, — patients, car la barge est lente en sa marche, et l'écluse enseigne qu'il faut savoir attendre. Un peu lourds, faute des courses qui assouplissent les jambes, ils sont adroits pourtant et même prompts s'il le faut, lorsqu'ils se précipitent le long des plats-bords, pieds nus ou chaussés d'espadrilles, pour tendre la dérivote qui évite l'abordage ou pour interposer le boudin de cordes si la carène va râcler la rive. Paresseux, peut-être le sont-ils aussi, — c'est au moins la réputation qu'on leur donne, — et un peu songeurs à ce que je crois, à force d'avoir sommeillé sur le gros prélat goudronné qui protège la cargaison. Pourquoi se remuer, quand le remorqueur hale en pleine eau et que le chien lui-même, las de japer à vide, s'est roulé en boule à côté du tonnelet vert pomme ? Dormons ; la cincenelle est d'un chanvre solide, et il y a la femme pour veiller au gouvernail.

Quand j'étais petit gosse, n'ayant pu devenir amiral j'avais rêvé d'être au moins batelier. Une chose m'inquiétait pourtant. Comment pourrais-je me procurer la femme qu'il y a sur tout bateau ? Car la femme est ici un objet d'importance. On n' imagine pas plus une péniche sans femme qu'on ne la suppose sans crocs ni gaffes, sans petits rideaux blancs à sa cahutte verte, ou sans roquet pour aboyer. A y bien réfléchir, la femme est même certainement plus utile que le roquet. Elle épluche les légumes, mouche les enfants une fois par jour, allume le feu... et puis enfin c'est elle qu'on met à la barre quand on veut se reposer.

La question féminine est en effet très grave dans le petit monde des canaux et des fleuves. Etant de même race nautique, les bateliers se marient le plus souvent entre eux, et il est pour cela plus d'une raison. On sait mieux ainsi qui l'on prend ; filles et garçons connaissent le métier, peuvent compter l'un sur l'autre. Une femme qui sait peser au gouvernail, juste ce qu'il faut, appeler au halage ou héler à l'écluse, c'est un homme de plus dans l'équipage.

Parfois le marinier qui passe s'arrête à une fête de village. Il y a des bals où on le trouve, et quelque vaillante bachelette un jour s'en ira avec lui. Mais c'est par exception. Quand il a abordé il venait de la Campine, peut-être bien de la Hollande ; demain qui sait où il ira ? Là-bas dans la Picardie sans doute,

où l'aguichera quelque frisque Française... et sitôt les baisers échangés, on se quitte pour trois mois, pour toujours. Au contraire, s'il s'agit d'une fille née sur les eaux, il y a les voyages en commun, les escales ; on se retrouve. Une grosse plaisanterie échangée d'un bord à l'autre, à la rencontre, se renouvelle et se prolonge une autre fois, de la poupe qui fuit à la proue qui écume, tandis qu'en long cortège les chalands glissent derrière le remorqueur. On s'accroche planche à planche, au même port fluvial ; on rit, on s'entraide.

Un soir, une godille silencieuse pousse la nacelle du « valet » près du bateau de la bachelette ; on se parle à voix basse, on se fait les grands serments, les mains s'étreignent... et l'on s'en va flaner si loin sur la rive, que la nuit enveloppe en même temps les noces et les fiançailles.

* * *

Les guerriers, autrefois, se reconnaissaient de clan à clan à la forme de leurs armes. De même les mariniers se reconnaissent de loin, de nation à nation, à la forme de leurs bateaux.

Il y aurait tout un chapitre d'esthétique à écrire sur le galbe effilé de certains chalands et sur la massive structure de tel autre type. L'influence de l'imitation, et surtout l'adaptation au milieu et aux conditions économiques, tout cela agit certainement avec force pour déterminer les formes de ces chars flottants. La race y fait aussi beaucoup, — la race, avec ce qu'elle comporte de traditions gardées, et avec le sentiment particulier de la beauté qui lui appartient. A Liège, à Toul ou à La Fère, on ne construit point de bateaux aux flancs bombés, à l'avant arrondi en grosses joues comme il s'en fait en Hollande, et qui sont l'image naturelle des bourgeois de la Calbstraat et du Heerengracht. Mais du bout de la Gueldre, ou de Nimègue la rhénane, ou de Compiègne sur l'Oise, on viendra vers la Meuse si quelque circonstance fait désirer une de ces péniches aux lignes nerveuses, dont le gouvernail se courbe et se tend comme un arc, — celles qui, de Liège à Charleville et jusqu'en Lorraine, font glisser leurs longues carènes aux deux bouts redressés, où survit comme un vague souvenir des « Drakkars » de Rollon.

Chaque pays a sa forme préférée, et n'en change guère. Lentement, peu à peu, tel type pourra conquérir une région nouvelle ; mais les coutumes des bateliers, leurs traditions,

leurs goûts, s'opposent à un changement brusque. Les constructeurs aussi ont leurs habitudes, que l'on ne contraint guère.

Dans l'Île de France, la Picardie, le Hainaut, les chalands sont simples et courts; leur avant à peine renflé plonge dans l'eau sa muraille carrée qu'affermir au centre une pièce de bois verticale. Le sommet de cette armature est toujours peint en blanc à l'endroit de sa rencontre avec la pièce horizontale qui va de chaque côté soutenir les plats-bords. Chaque bateau est ainsi marqué d'une croix. — L'arrière est presque identique à l'avant, hormis qu'il est encore plus plat. Le gouvernail, haut et lourd, emprunte vaguement sa forme aux barques qui vont sur la mer, et comme dans celles-ci il est mû par une longue barre horizontale toute droite. Tel est le chaland qu'on voit le plus souvent à Paris. De la Seine inférieure il en vient aussi de très grands et de presque informes — mais non sans caractère en leur robuste et roide allure, — monstrueuses caisses flottantes dont l'avant, grossièrement dessiné en pointe, montre deux disques tricolores pareils à deux gros yeux.

La Flandre a adopté le même type que la Picardie, mais en l'élargissant beaucoup. Ici le pont n'est plus tout plat. Il ondule légèrement de l'avant à l'arrière où il se relève pour donner place à une maisonnette blanche. La barre du gouvernail, souvent ornée d'un pommeau de cuivre, se creuse en une légère courbe: on pressent déjà l'influence d'une autre forme, — celle de la Hollande. Les vases aux couleurs crues qu'on aperçoit aux petites fenêtres, tout bourrés de roses de papier, les rideaux blancs à volants opaques, et jusqu'au tonnelet vermillon paré d'une grosse étoile jaune et verte, tout cela parle déjà le langage du peuple des Flandres.

Le défaut de ces chalands, c'est leur forme pataude. Leurs lignes n'ont point d'élan, rien qui marque l'effort en avant, la victoire de l'étrave sur les eaux qu'elle tranche, ou le glissement aisé sur la surface liquide. L'avant ne fend pas le flot, il le refoule; l'arrière n'est qu'une muraille inerte où l'on ne sent point le mouvement des courbes qui se dérobent au remous du sillage. Hormis une légère flexion du pont dans les bateaux du type bien flamand, et la tache amusante de la maisonnette à l'arrière, il n'y a rien ici que des lignes horizontales et droites, raides et non rythmées. Le mât lui-même n'est qu'une pauvre perche, trop basse pour alléger les proportions de l'en-

semble, trop mesquinement humble pour apporter aux yeux l'image d'un élément de force et d'action: au lieu de s'élancer, il pèse. Il prétend rester droit, se souvenant qu'il fut inventé pour porter des voiles; mais il s'est abaissé et réduit presque à rien, parce qu'il ne sert plus qu'au halage.

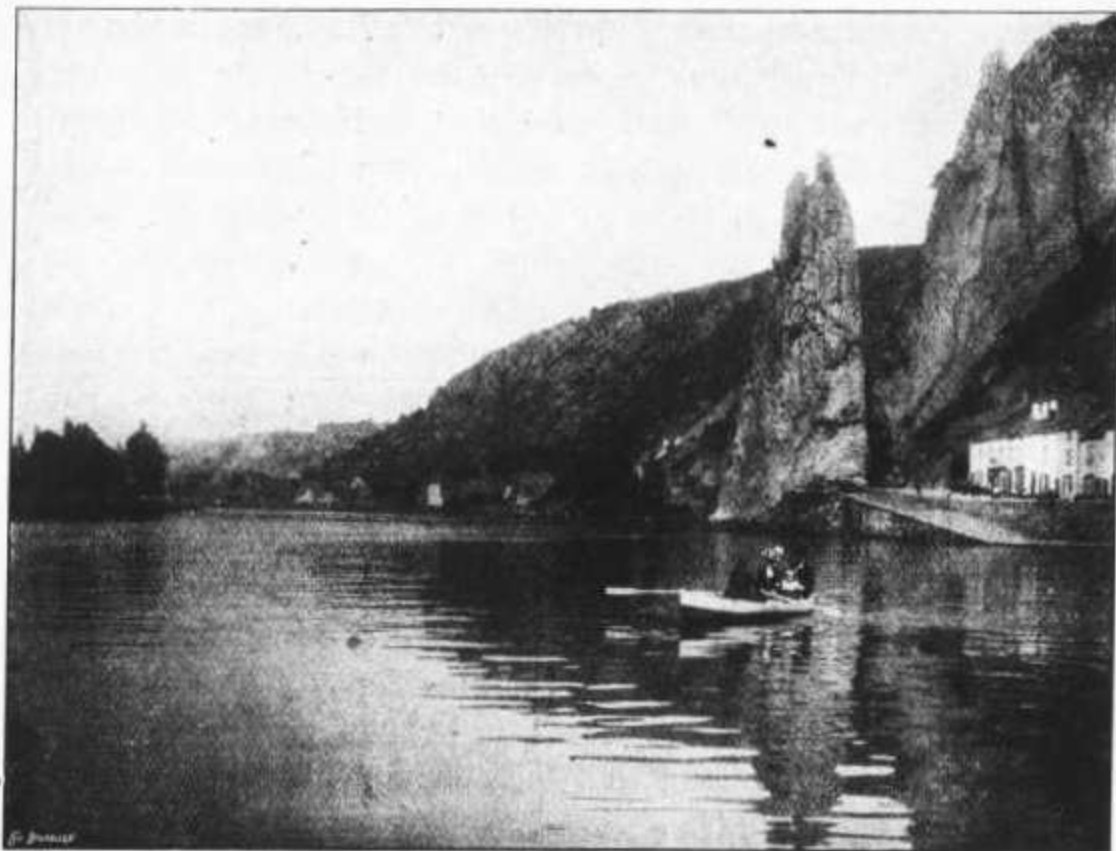
Mais attendons! Un peu plus au nord, le type va se transformer et reprendre soudain sa signification première. Les péniches de Hollande, et celles qui, de Gand ou d'Anvers, s'aventurent sur l'Escaut et naviguent parfois entre les îles zélandaises, offrent au flot des flancs rebondis et courbés qui semblent faits pour osciller à la vague sans lui donner jamais de prise. Quelquefois même, surtout vers la Hollande, une quille se dessine vaguement, marquée en forte membrure à l'étrave, laquelle est toute ronde, mais cuvelée et de lignes fuyantes afin de s'élever au flot et de glisser sur son effort. L'arrière, cuvelé aussi, s'infléchit vers la quille au niveau du sillage. Le pont se redresse frièrément à la poupe; il porte sa maisonnette blanche comme le «château» d'une caravelle, et le gouvernail haut et droit, à la barre robuste et cambrée, nous dit avec emphase qu'on est près de la mer.

Car le vent marin souffle largement sur la grande plaine hollandaise et sur la basse terre des Flandres. Pour l'accueillir, le mât s'est tendu de toutes ses forces, sommé d'une flèche tricolore; et, quand les voiles sont larguées, deux grandes ailes de bois, fendant les eaux à chaque bord, s'opposent à la dérive et soutiennent le vol du lourd animal aquatique.

Mais sa fortune, l'a-t-elle égarée sur la Meuse, cet humble frère des barques de l'Océan paraît aussitôt mal à l'aise. Il est dépaysé, il détonne. Si par aventure il y a des échelles de cordes à son mât, on en admire l'orgueil en souriant, comme une inutile jactance. C'est que, rarement très puissante, la brise n'est jamais stable dans cette belle vallée; les rives montagneuses la contraignent et la rompent à chacun de leurs tournants. Ici triomphe un autre type de chalands: le type liégeois, comme on dit à Anvers, — le type «mosan» plutôt, puisqu'il règne aussi à Givet, à Charleville et, en se modifiant un peu, dans toute la partie de la France et du Luxembourg qui avoisine la Meuse. Notre chaland, de race noble, porte d'ailleurs un nom ancien et authentique, car il n'est autre que le vieux «poncet» dont parle déjà le moyen âge.

Son mât s'incline, le plus souvent, comme pour abdiquer

toute prétention aux voiles. Mais le bateau mosan semble s'aider lui-même dans sa marche par l'effort unanime de ses lignes, tendues tout entières en avant. Très long, il se redresse fortement aux deux extrémités, et les formes de l'arrière se recourbent sur elles-mêmes, attirées vers la proue. Celle-ci, dessinée en biseau, avance au-dessus du flot et fuit en descendant, comme pour leurrer les eaux en glissant mieux sur elles; et le chaland à l'air de rire de ce bon tour, tandis qu'un triple rang de ferrures vertes marque des plis joyeux autour de son honnête visage peint en blanc.



Dinant. — La roche à Bayard.

A l'arrière, incurvé puissamment au-dessus du sillage, tous les clains, — toutes les douves, — se rejoignent et s'élèvent en une sorte de gerbe nerveuse, d'un mouvement fort et fier. Et voici le surprenant gouvernail. Horizontalement très long dans sa partie immergée, le « saffran », et pareil à celui des bateaux de l'Ourthe, il est guidé par une double barre. La plus basse infléchit et relève sa courbe robuste, et vient s'encaster dans l'axe lui-même, qu'elle perce et dépasse de la tête: c'est la « haminte » ou la crosse, toujours peinte en vert. L'autre forme d'abord avec la première une sorte d'ogive horizontale. Une

corde vibrante et tendue, en avant, la rattache à la « haminte »; mais elle se courbe au-dessus de celle-ci pour la rejoindre et la happer à sa sortie de l'axe du gouvernail. Alors, l'ayant saisie en son étau, elle dessine en arrière un arc immense et harmonieux qui va s'agripper sous les eaux à l'extrémité du saffran: c'est le « reûdai » ou le « bajou » qui, par un grand effort cambré, affermit la rigidité de l'ensemble.

Cette forme, très noble et très belle, a je ne sais quoi de primitif. Son élégance la défend de sembler barbare; mais elle fait songer à des temps très anciens où l'homme, n'ayant point de fer pour consolider ses planches, dut s'ingénier à en soutenir la faiblesse, et, d'une simple branche nouée à une écorce tordue, apprit la puissance du levier.

Mais ce sont là des réflexions bonnes pour les gens des villes. Que la « haminte » et le « reûdai » puissent intéresser du monde, le batelier mosan ne s'en inquiète guère. Le batelier est philosophe. Ses lents voyages, en lui enseignant la patience, lui ont appris aussi à ne point penser trop vite ni trop loin. Sans se donner grand mal, il dirige sa frégate de rivière, qui s'appelle « Joli Cœur » ou la « Jeune Marie », ou même le « Chéri des Dames »... Arrivé près de l'écluse, pour se la faire ouvrir, il jette lourdement l'appel guttural usité dans le pays de Liège:

Houï... io.....oup!

Et ce chant rude et prolongé, qui va de la tonique à la quarle inférieure et remonte à l'octave de celle-ci, en une simple modulation, dit toute son âme tranquille et détachée des choses.

Houï... io.....

Le batelier ne se fatigue pas à raisonner: il aime mieux suivre le fil de l'eau. Et puis, si on l'embête avec des idées difficiles... «oup!» il hausse les épaules.

ALBERT MOCKEL.



Pages de chez nous.

L'ABBÉ

Nivelles (Brabant).

L'Abbé est mort.

Il ne verra plus les fleurs, qu'il aimait d'une passion si constante. Celles qui pousseront sur son corps seront frêles et clair-semées, car c'était un de ces petits corps tout fluets dont nous disons, à Nivelles, par dérision, qu'il n'y en a pas. Mais des nerfs solides frémissaient autour de ses os menus et sous sa peau tannée, puisqu'ils le soutinrent, toujours allant, toujours courant — et toujours sec — sans une seule maladie grave, pendant près de quatre-vingt-sept ans.

Il n'a jamais pesé, tout vêtu, cinquante kilogrammes, ce qui nous le faisait appeler l'archet, lorsque, étudiants espiègles rassemblés près du collège, nous le voyions descendre le faubourg avec son frère, notre gros professeur, qui devenait, lui, le violon.

Au moindre vent, l'abbé disparaissait dans son manteau, qui se déployait comme des ailes de chauve-souris. Mais il n'en ralentissait pas sa course et filait, des gestes brefs ponctuant son incessant monologue.

Au: « Bonjour l'abbé » qu'il recevait de chaque passant, il répondait par un: « Salut! » que lui seul pouvait prononcer ainsi, tant il y mettait de sécheresse familière. Que de fois ne l'ai-je pas entendu, ce Salut! éclatant, impérieux — à moins qu'il ne fût goguenard —, accompagné d'un geste rapide et jamais achevé de l'index porté au tricorné.

C'était un indépendant, presque un révolté. En rhétorique, il provoque une « grève » d'étudiants, que la démission du professeur visé termine glorieusement. Il assiste, non détaché, mais

narquois, aux luttes furieuses qui animaient, de son temps, les « périodes électorales » et qui se vidaient au chef-lieu d'arrondissement, le jour du scrutin, dans une bruyante et contagieuse exaltation.

Ce frondeur, impatient de toute apparence de subordination, exposait et défendait ses opinions républicaines. Cela, chacun a pu le savoir. Mais ses amis savent aussi que dans les débuts du mouvement moderniste, il penchait de ce côté, et s'il est vrai, selon la terrible parole de Bossuet, que « l'hérétique est celui qui a une opinion », peut-être devons-nous craindre pour lui.

Mais c'était un humble de cœur. Il garda toute sa vie une foi de charbonnier, dont la candeur lui faisait souhaiter d'être pape pendant un jour.

— Je les arrangerais! s'écriait-il avec un geste approprié au discours et visant tous ceux qui, dans l'Eglise et au dehors, n'obéissent pas à la Loi. Non pas à la loi faussée par les hommes et précisément par ceux-là qu'il importerait d'arranger, mais à celle que Dieu a pris la peine d'inscrire dans la conscience de chacun.

Rassurez-vous, âmes pécheresses: plutôt que de châtier, il se repliera sur lui-même. Vicaire d'une de nos paroisses, il va trouver le ministre de la Justice, l'Antéchrist Bara, qu'il avait rencontré chez un avocat de Nivelles, et lui demande sa pension. Le ministre s'étonne de ce désir d'une retraite si prématurée:

— Le confessionnal me trouble, répond brusquement l'abbé.

— C'est bon, dit Bara. Et après lui avoir indiqué les « formalités requises », il sort avec lui du ministère, au grand ahurissement de l'huissier de service, que l'abbé avait dû bousculer pour forcer la porte du cabinet ministériel.

« Le confessionnal me trouble! ». Ces étranges paroles, il les répéta souvent, mais dans une forme mieux en harmonie avec son genre ordinaire d'éloquence. Il disait (j'adoucis un peu):

